

Vingt-neuf ans après la Polytechnique

Des actions pour contrer la violence faite aux femmes

YANICK MICHAUD
ymichaud@gravitemedia.com

SOCIÉTÉ. Dans le but d'aller vers les gens et d'entamer une discussion avec eux concernant la violence faite aux femmes, des organismes d'ici vont à nouveau remettre 2000 roses rouges le 6 décembre.

Vingt-neuf ans après le massacre de la Polytechnique à Montréal, la violence reste omniprésente dans la société. Et souvent elle est dirigée vers les femmes. La lutte contre la misogynie n'est pas terminée.

« Ça prend toute sorte de formes. La violence conjugale, sexuelle, le travail forcé pour des faveurs sexuelles, les immigrantes parrainées qui sont mariées de force, les sévices corporels, les crimes d'honneur, ça existe encore et nous devons ouvrir les yeux », mentionnent les responsables de nombreux organismes réunis.

Les dirigeantes de L'Accueil pour Elle, du Centre D'Main de femmes, du CALACS La Vigie, d'Option ressource travail et d'Espace Suroît, désirent que les gens prennent position et portent le ruban blanc pour dénoncer.

UN GESTE SIGNIFICATIF

En plus des roses, des rubans blancs seront remis à la population. En portant le



Pour les responsables des organismes de femmes de la région, l'égalité entre les sexes n'est pas atteinte à tous les niveaux et malgré les avancées, tant que ce ne sera pas atteint, la violence envers les femmes sera présente. (Photo Journal Saint-François - Yanick Michaud)

ruban blanc le 6 décembre, les gens signifieront leur opposition à toute forme de violence à l'égard des femmes. « À l'Accueil pour Elle, 85 femmes sont hébergées, 73 enfants le sont également. On compte 154 femmes qui ont un suivi et 15206 interventions à

l'extérieur des murs de l'établissement cette année. Et c'est sans compter les femmes qui n'appellent pas », déplorent Chantal Fortier et Marie-Claude Gareau de l'Accueil.

Heureusement, les choses changent. « On dit tout le temps qu'on a fait un bout de

chemin, mais il faut en faire plus. Avec #moiaussi, le dévoilement d'actes de toutes sortes est passé d'un peu plus de 500 à un peu plus de 800 cette année. Il y a des femmes qui ont décidé d'aller chercher de l'aide, mais plusieurs restent dans l'ombre. Nous ne voulons pas que le mouvement s'estompe, elles doivent continuer à dénoncer », lance Julie Ouimet du CALACS La Vigie.

DIFFÉRENTES FORMES

Cette violence peut déferler sur les enfants. Chez Espace Suroît, on travaille auprès des enfants. Deux enfants sur six sont témoins de violence conjugale. « La violence conjugale a beaucoup d'effets sur eux. Nous allons donc travailler pour la prévention auprès d'eux également », signale Jacynthe Leclerc. Ainsi des jeunes de 5e et 6e années au primaire, de même que les élèves de l'École secondaire des Patriotes à Beauharnois et du CFP Pointe-du-Lac reçoivent aussi des rubans blancs et des roses rouges. « Tout le monde doit dénoncer la violence, c'est l'affaire de tous. Une femme sur quatre est victime de violence conjugale et une sur trois est victime de violence sexuelle avant l'âge de 18 ans. Nous voulons sensibiliser tout le monde, pas juste les femmes », évoque Marylène Daigle d'Option ressource travail.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

CEZinc

Atelier sur l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable en collaboration avec la Polytechnique et la Ville de Montréal

Selon le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), la protection de la qualité de l'eau potable est une mesure fondamentale pour tous ceux qui la produisent et la distribuent. Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, adopté au mois de juillet 2014, impose de nouvelles obligations aux responsables des prélèvements d'eau visés, dont celle de réaliser l'analyse de la vulnérabilité de leur site de prélèvement. Cette démarche permet au responsable d'un prélèvement d'eau de surface ou d'eau souterraine de mettre en lumière les faiblesses, les problèmes et les menaces qui affectent sa source d'alimentation en eau potable. Elle permet de dégager des priorités d'intervention pour réduire les menaces existantes ou pour élaborer un plan d'urgence approprié. Le responsable d'un prélèvement d'eau de catégorie 1 (alimenté plus de 500 personnes et au moins une résidence) doit, au plus tard le 1er avril 2021, avoir réalisé l'ensemble de la démarche, avoir produit son rapport, l'avoir fait signer par un professionnel et l'avoir transmis aux différentes entités visées, dont le ministère. Par la suite, ce rapport doit être mis à jour tous les cinq ans.

Les eaux de surface alimentant environ 5,8 millions de personnes au Québec (Robert et Bolduc, 2012), l'eau de surface qui sert à l'approvisionnement en eau potable doit être filtrée et désinfectée avant sa distribution. Ces traitements sont nécessaires, car les eaux de surface sont des sources d'approvisionnement généralement sujettes à d'importantes fluctuations de la qualité de l'eau, laquelle est influencée notamment par la pluviométrie. Pour les approvisionnements d'eau de surface, une grande partie des risques associés à la source provient de pointes de contamination engendrées par des événements sporadiques et imprévisibles. Certaines sources de pollution, diffuses et ponctuelles, constituent une préoccupation en temps de pluie ou lors de la fonte des neiges, en raison des charges massives alors charriées. Les débordements de réseaux d'égout, l'érosion des sols dénudés et le ruissellement des eaux sur les surfaces imperméables des zones urbanisées et des parcs industriels peuvent être préoccupants. En effet, ils peuvent engendrer des fluctuations de la qualité microbiologique et de la turbidité de l'eau brute et, en conséquence, pour les opérateurs, des difficultés majeures à maintenir la performance du traitement. Dans plusieurs épidémies causées par des contaminations microbiologiques de l'eau de surface servant de source d'approvisionnement, le manque de connaissances au sujet des menaces anthropiques pouvant affecter la qualité de l'eau prélevée a été mis en cause. (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/prelevements/guide-analyse-vulnerabilite-des-sources.pdf>)

Les comités ZIP du Haut Saint-Laurent, de Jacques-Cartier et des Seigneuries, en collaboration avec la Ville de Montréal et Polytechnique Montréal, organiseront, le 5 décembre prochain à Polytechnique Montréal, un atelier qui portera sur l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable. Cet atelier sera spécifiquement dédié aux analyses requises pour les sites de prélèvement d'eau de surface. Mandat délégué aux municipalités par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Cette responsabilité implique le développement d'une fine connaissance des menaces affectant les aires de protection immédiates, intermédiaires et éloignées des prises d'eau. Puisque les aires d'alimentation ou les bassins versants ainsi que les aires de protection des sites de prélèvement d'eau peuvent chevaucher plusieurs territoires municipaux, la collaboration et le partage d'information deviennent donc primordiaux. L'objectif de l'atelier est d'expliquer la nature de ce mandat, de partager les connaissances et l'expérience acquise dans la région métropolitaine ainsi que d'identifier les besoins communs et une démarche collaborative intermunicipale afin de faciliter la réalisation de l'étude.

>23500



**Polyclinique
de l'Oreille**



Vos oreilles nous parlent.

Faites tester votre audition*
450-371-4737

*Aucune référence médicale requise

Valleyfield: 408, rue Jeanne-Mance, bur. 400 J6T 4G1